

Présentation PITER+ PARCOURS +

Le projet européen, **PITER+ PARCOURS+**, a été approuvé par le programme Interreg ALCOTRA. Il vise à dynamiser le territoire transfrontalier entre la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste (Italie), avec une approche intégrée axée sur le développement local, économique, social et environnemental. Ce projet de coopération transfrontalière avec l'Italie se concentre autour du massif du Mont-Blanc qui est fortement marqué par une activité touristique saisonnière (tel que le précédent [projet PITER PARCOURS](#)).

Son objectif ? Adapter et valoriser ce territoire emblématique autour du massif du Mont-Blanc en répondant aux enjeux actuels :

- ❖ Le changement climatique
- ❖ L'éducation aux médias et à internet
- ❖ La gestion durable des ressources
- ❖ La promotion d'un tourisme durable « 4 saisons ».

D'une durée de **quatre ans**, ce projet rassemble douze partenaires et acteurs français, italiens et suisses (collectivités locales et institutions) autour d'une **stratégie commune**, afin de renforcer la résilience du territoire face aux défis écologiques et économiques en impliquant jeunes et citoyens, il vise à faire de cette région un modèle de coopération transfrontalière durable à travers 3 projets dits « simples » : IMAJE, CC et SAISON.

Les projets du PITER PARCOURS+ font l'objet d'un cofinancement FEDER à hauteur de 80%.

Projets du PITER+ PARCOURS+	Chef de file	Budget	Subvention Européenne
PCC	CD74	666 550,00 €	533 240,00 €
IMAJE	CD74	2 149 125,00 €	1 719 300,00 €
Changement Climatique	RAVA	1 883 829,70 €	1 507 063,76 €
SAISON	2CCAM	2 152 816,00 €	1 722 252,00 €
		TOTAL : 6 852 320,70€	TOTAL : 5 481 855.70€

Note de présentation du projet IMAJE

Résumé du projet

Les jeunes sont peu impliqués dans la vie de leur territoire, qu'ils connaissent mal et dans la coopération transfrontalière notamment. Ils font face aux bouleversements du changement climatique. Forts de ces constats, le Département de la Haute-Savoie, la Région Autonome de la Vallée d'Aoste, la Fondation Montagne Sûre et le Lycée linguistique de Courmayeur se sont réunis au sein du projet IMAJE. À travers une approche multidisciplinaire (scientifique, numérique, culturelle, sportive...), le projet IMAJE vise à faire découvrir et à améliorer l'appréhension des enjeux du territoire alpin des jeunes haut-savoyards, valdôtains et valaisans de 11 ans à 17 ans par le biais de l'éducation aux médias et à l'information et grâce aux échanges transfrontaliers.

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de File	Département de la Haute-Savoie	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
	Région Autonome Vallée d'Aoste	Pouvoir public régional	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Fondazione Liceo Linguistico Courmayeur	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Privé	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Fondation Montagne sûre	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste

Principales activités du projet

Le projet IMAJE prévoit des temps de sensibilisation entre jeunes relatifs au fait transfrontalier et européen, à l'EMI et à la production de contenus d'information sur le territoire alpin.

Ce travail permettra de renforcer la connaissance du territoire alpin chez les jeunes, de développer leur esprit critique, leurs compétences numériques et favorisera leur mobilité et le plurilinguisme. Les acteurs pédagogiques pourront améliorer leur connaissance du territoire et des changements climatiques de l'arc alpin. Pour ce faire, ils expérimenteront des projets dans les dispositifs de l'éducation aux médias et à l'information dans le cadre de la coopération transfrontalière avec d'autres jeunes. Ils développeront l'inclusion dans leurs projets. IMAJE permettra de renforcer l'éducation au développement durable par la création de médias de jeunes et renforcera la politique de coopération transfrontalière dans le cadre des projets éducatifs.

Un réseau d'acteurs engagés dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information, à la citoyenneté et pour la découverte du territoire alpin sera constitué. Il sera composé d'acteurs transfrontaliers éducatifs, scientifiques et professionnels du numérique. Des

France – Italia ALCOTRA

ressources et des outils seront mis à disposition pour faciliter les coopérations et les productions dans ces domaines. La participation des jeunes dans le cadre du projet IMAJE sera valorisée.

Plan de travail

2. Activités d'éducation à l'information, aux médias et au numérique et découverte du territoire alpin par les jeunes

- 2.1. Création d'une communauté éducative transfrontalière

- Organisation de journées transfrontalières et d'évènements
- Formation transfrontalière des acteurs éducatifs

- 2.2. Découverte territoire alpin par publics jeunes via projets EMI inclusifs

- Rencontre entre les acteurs institutionnels, professionnels, médiatiques, associatifs, universitaires, scientifiques du territoire alpin et les jeunes
- Production par les jeunes de contenus sur les enjeux de la résilience de ce territoire
- Expression citoyenne des jeunes
- 3 types de projets à destinations des institutions scolaires et des établissements éducatifs :
 - le projet « clé en main », conçu par un intervenant expert en EMI, sur un format pédagogique unique : 1 semaine (20 heures minimum) de projet pour un seul groupe, des thèmes imposés dédiés au territoire alpin et aux transitions écologiques, des moyens matériels pré-définis, la possibilité d'une sortie de terrain, la production finale a minima d'un média par le groupe de jeunes,
 - le projet « libre » co-construit entre l'établissement éducatif et un intervenant choisi dans une liste proposée par IMAJE, d'une durée de 2 semaines (40 heures minimum) pour un seul groupe de jeunes, des thèmes imposés dédiés au territoire alpin et aux transitions écologiques, et une dotation de moyens pour réaliser le projet qui comprendra obligatoirement une sortie de terrain et la production d'un ou plusieurs médias par les jeunes,
 - le projet « résidence ou classe-média » avec un format long de 4 semaines (80 heures minimum) pour plusieurs groupes de jeunes pour un établissement, co-construit par ce dernier avec un ou des intervenants proposés dans une liste établie par IMAJE, des thèmes imposés dédiés au territoire alpin et aux transitions écologiques, et une dotation de moyens pour réaliser le projet qui comprendra obligatoirement une sortie de terrain et la production d'un ou plusieurs médias par les jeunes.

3. Pérennisation du projet

Il s'agit de mettre à disposition durant et surtout après la fin du projet IMAJE des matériels de production audiovisuelle et numérique (console webradio, micro-enregistreur numérique, fond vert, matériel de réalité virtuelle, appareil photo numérique, etc.) et des ressources pédagogiques (banque de données de projets et d'intervenants labellisés, fiche pédagogique, kit pédagogique, médias réalisés par les jeunes, etc.).

Public cible

- Collégiens dès 11 ans et lycées jusqu'à 17 ans scolarisés en établissement d'enseignement scolaire ou agricole ou professionnels.

France – Italia ALCOTRA

Quantification : 60 classes de 20 élèves en moyenne soit 1200 élèves côté Haute-Savoie, 80 classes de 25 élèves en moyenne soit 2000 élèves côté Valais et 8 classes de 20 élèves en moyenne soit 160 élèves

- Public à risque d'exclusion : jeunes de 11 à 17 ans en décrochage scolaire, en insertion sociale et/ou professionnelle, allophones, retirés de leur famille par mesure de protection, résidents en milieu rural isolé ou de montagne.

Quantification : 6 groupes de 15 jeunes en moyenne soit 90 jeunes

- Jeunes en situation de handicap : 6 classes de 15 élèves soit 90 jeunes
- Etablissements d'enseignement ou de formation : 13 enseignants par an en Italie et 40 enseignants français par an. Dans le canton du valais, 8 enseignants par an.
- Techniciens et experts sectoriels : éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux en charge des jeunes, informateurs jeunesse.

Quantification : 10 par an

Note présentation du projet CC (Changement Climatique)

Résumé des objectifs du projet

Le **projet CC** (Changement Climatique) qui est porté par la Région autonome Vallée d'Aoste, implique 8 partenaires pour une durée de 36 mois.

Ce projet vise à identifier les aspects négatifs et à valoriser les aspects positifs du changement climatique dans une logique d'adaptation des populations locales aux nouvelles réalités environnementales et écologiques.

La valorisation de cette résilience territoriale est réalisée à travers l'intégration du processus d'adaptation aux effets du réchauffement climatique dans les voies et outils de l'aménagement du territoire.

Le projet s'inscrit dans un contexte de changement climatique dans lequel il est demandé aux collectivités territoriales de s'adapter et d'apporter des réponses innovantes et efficaces à niveau local, aussi bien dans l'évolution des outils que dans la gouvernance, en considérant le changement climatique comme une opportunité de repenser la gestion du territoire. Les principales menaces qui pèsent sur les zones de montagne et auxquelles les collectivités territoriales doivent répondre sont nombreuses, notamment le changement du paysage à la suite de la modification de la végétation et à la fonte des glaciers, la disparition d'espèces et l'altération des écosystèmes, la réduction des ressources naturelles, les risques liés au réchauffement climatique et l'impact de celui-ci sur le tourisme d'hiver. Cependant, les transformations territoriales causées par le changement climatique indiquent de nouvelles opportunités liées à l'élévation des zones tempérées dans le territoire alpin ce qui favorise, par exemple, l'évolution des cultures agricoles ainsi que la dessaisonnalisation du tourisme.

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de File	Région Autonome Vallée d'Aoste	Pouvoir public régional	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
	Communauté de Communes Faucigny-Glières	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
	Unité des Communes Valdôtaines Grand-Combin	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc	Pouvoir public local	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Agence régionale pour la protection de l'environnement (ARPE) de la Vallée d'Aoste	Pouvoir public régional	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Activités Libérales	Pouvoir public régional	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
	Fondation Montagne sûre	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	ITALIE	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste

Principales activités du projet CC

Le projet CC, en s'appuyant sur une coopération solide, qui se base sur les activités de l'Espace Mont-Blanc et sur la proximité géographique de tous les partenaires ainsi que sur des défis partagés des deux côtés de la frontière, vise à mettre en œuvre des mesures d'adaptation :

- Mise à jour et amélioration des connaissances sur l'évolution du climat et les impacts du changement climatique à l'échelle locale, ainsi que la capacité de diffuser les informations scientifiques ;
- Développement de réseaux de scientifiques, d'opérateurs et de décideurs qui contribuent à la connaissance et à l'élaboration de solutions d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des territoires ;
- Identification et mise en œuvre de mesures visant :
 - la gestion efficiente et durable des ressources naturelles, notamment celles en eau ;
 - la connaissance et la conservation de la biodiversité à travers des actions pour l'amélioration de la perméabilité écologique ;
 - la valorisation de sites naturels et du territoire à des fins de tourisme durable ;
 - la promotion d'actions visant la gestion des flux des visiteurs dans des zones sensibles à travers des stratégies de mobilité visant à la durabilité.

Plan de travail :

2. Mise à jour et diffusion des connaissances sur l'évolution du climat et sur les impacts du changement climatique à l'échelle locale :

- 2.1 Evolution du climat et impacts du changement climatique à l'échelle locale sur le territoire, sur les écosystèmes et sur la biodiversité
 - Mise à jour du précédent Rapport Climat, outil au service des territoires du Mont-Blanc
 - Etude de cas visant à analyser les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau dans les bassins de montagne, qui constitue un outil d'aide à la décision administrative et opérationnelle pour ceux qui sont compétents en matière de gestion des ressources en eau
 - Mise à jour de [l'Observatoire du Mont Blanc](#)
 - Création d'un outil 3D en réalité virtuelle sur l'eau et les conflits d'usages pour diffuser les connaissances sur l'eau acquises et contribuer à une culture de l'eau
- 2.2. Développement d'un Réseau scientifique transfrontalier entre organismes de recherche autour du Mont-Blanc et avec les parties prenantes afin de favoriser l'adoption de solutions innovantes au défi climatique dans le contexte local
 - Organisation de sessions d'échange transfrontalières thématiques et scientifiques entre experts
 - Organisation de sessions opérationnelles sur le terrain entre chercheurs
 - Création d'un espace physique de diffusion et de médiation scientifique pour diffuser les connaissances
 - Répertoire des acteurs scientifiques autour du Mont-Blanc
 - Conférence de presse

France – Italia ALCOTRA

- Conférence et séminaire scientifiques
- Actions participatives « informer, comprendre et agir » entre élus et chercheurs
- Étude sur l'évolution des activités économiques et des professions, suite au changement climatique Echanges culturels et de bonnes pratiques entre jeunes et entrepreneurs de l'espace transfrontalier
-

3. Evolution des politiques et des outils de gestion du territoire en relation avec les effets du changement climatique

- 3.1 Analyse, comparaison et mise en œuvre des outils de gestion du territoire de l'espace transfrontalier en relation avec les processus d'adaptation aux effets du réchauffement climatique

- Comparaison des politiques locales de gestion foncière et d'adaptation au changement climatique et production de documents de planification identifiant des orientations de développement tenant en compte les effets du CC, en lien avec les modèles de gestion et de valorisation des territoires de montagne développés
- Centres de Loisirs éducatifs expérimentaux sur le thème du changement climatique
- Livret-guide de bonnes pratiques avec la synthèse de la méthodologie du projet pour organiser ses transports et hébergements de façon durable
- Trek Tour du Mont-Blanc avec les jeunes pour évaluer les pratiques respectueuses de l'environnement
- Projet pilote de transport touristique : activation d'un service estival de navettes pour le Barrage de Place Moulin (Commune de Bionaz)
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de ruissellement, au regard de l'évolution climatique et urbanistique
- Partage et capitalisation du Plan Alimentaire Territorial et du schéma directeur des pistes cyclables pour des territoires durables

Public cible

- Population locale : grand public, habitants pouvant bénéficier des connaissances découlant du projet.
- Jeunes de moins de 18 ans : 48 jeunes adolescents de 11 à 17 ans participeront au trek et rencontreront les experts. 152 jeunes seront sensibilisés aux résultats des études de cas organisées dans le projet. 200 enfants entre 7 et 10 ans participeront aux centres de loisirs éducatifs expérimentaux sur le thème du changement climatique.
- Centre de recherche opérant sur le territoire autour du Mont-Blanc (15)
- Entreprises de l'hôtellerie, de la restauration
- Entreprises manufacturières, artisanales, professions libérales
- Décideurs publics et privés : élus des communes, élus des Unités de communes italiennes et des Communauté de Communes françaises, associations et organismes professionnels, prestataires de services travaillant avec les administrations publics dans les domaines liés aux changements climatiques.

Note présentation du projet SAISON

Résumé des objectifs du projet

Le **projet SAISON** (Stratégie pour l'Accélération de l'Intégration des Saisonniers), vise à améliorer la gestion du logement des travailleurs saisonniers dans les territoires transfrontaliers de la Haute-Savoie et de la Vallée d'Aoste, en mettant en place une série de mesures concrètes pour répondre aux besoins spécifiques de ces populations. Ce projet explore des solutions transfrontalières, innovantes et durables pour la réhabilitation et la gestion des logements saisonniers. En effet, SAISON vise à répondre à une double problématique liée au manque d'attractivité pour les travailleurs saisonniers ainsi qu'à la nécessité de consolider ces emplois afin de permettre un développement durable, pérenne et résilient du territoire. Le développement économique de la Vallée de l'Arve et de l'Espace Mont-Blanc est en partie voire en très grande partie conditionnée au maintien d'une économie de montagne et d'un développement d'opportunités pour les entreprises présentes sur nos territoires.

Partenaires du projet

- Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (Chef de file)
- Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc (Partenaire)
- Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales (Partenaire)
- Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (Observateur)
- Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (Observateur)

Principales activités du projet

2.1 Mise à jour des connaissances transfrontalières pour améliorer l'intégration des saisonniers

Les études transfrontalières sont essentielles dans notre projet pour comprendre précisément les besoins de logement des saisonniers et les impacts socio-économiques associés. Elles permettent d'identifier les éléments essentiels de cet axe de travail liés à ce qui entoure le travail et la vie des saisonniers. En s'appuyant sur des données concrètes, ces études transfrontalières renforcent notre capacité à répondre efficacement aux défis transfrontaliers et à maximiser les retombées positives pour les deux territoires. Forts de ce constat, plusieurs études seront nécessaires dans le cadre de ce projet :

- Une étude menée pour recenser les besoins et les attentes des travailleurs saisonniers qui interviennent sur le périmètre des collectivités, les services déjà en place et en mesurer l'écart
- Une étude qualitative et quantitative sur le nombre de saisonniers et de lits nécessaires
- Une étude pour quantifier le nombre de logements susceptibles d'être destinés aux saisonniers du territoire, le foncier bâti et non bâti qui pourrait être mobilisé dans les années à venir
- Une étude sur l'analyse de la situation actuelle en droit comparé

2.2 Le Coût de l'Inaction : Analyse Économique des Impacts de l'Absence d'Intervention Publique

Pour aborder de manière pragmatique et durable la question du logement des saisonniers, nous allons conduire une étude approfondie de « coût/bénéfices » qui se concentrera sur l'impact socio-économique d'héberger les saisonniers dans les infrastructures touristiques, en particulier au sein des hôtels initialement destinés à accueillir des touristes. Cette analyse prendra en compte les conséquences pour les socio-professionnels et pour les collectivités à l'échelle du territoire du PS3.

3.1 Cas pilote n°1 : Gestion d'un bâtiment destiné à loger les saisonniers transfrontaliers

Ce projet pilote vise à transformer la friche Bretton en un modèle d'habitat dédié aux saisonniers, en tirant parti d'une expérimentation concrète pour évaluer l'efficacité des solutions de réhabilitation dans un contexte transfrontalier. Le projet pilote servira à démontrer la faisabilité et l'efficacité de l'intégration des saisonniers dans un logement dédié, durable et inclusif. Il permettra aussi d'évaluer les impacts sociaux, économiques, et environnementaux de cette réhabilitation, fournissant un retour d'expérience précieux pour des projets futurs. De plus, une fois les logements occupés, les retours des saisonniers, des employeurs et des gestionnaires de la friche seront recueillis pour améliorer les infrastructures et l'offre de services. Ce retour d'expérience fournira des données concrètes et des indicateurs d'évaluation qui guideront la mise en œuvre d'autres initiatives similaires reproductibles de l'autre côté de la frontière. De plus, la rénovation du bâtiment permettra d'optimiser un espace jusque-là inutilisé et de participer au dynamisme territorial.

3.2 Cas Pilote n°2 : Business Plan + Définition Accord Public / Privé

Pour renforcer la coopération transfrontalière et répondre aux besoins de logement des travailleurs saisonniers, le projet prévoit un cas pilote en Vallée d'Aoste qui consistera à adapter et dupliquer le modèle de gestion mis en place dans la friche Bretton, à Cluses, afin de rénover des logements similaires de l'autre côté de la frontière.

Pour mettre en œuvre le cas pilote, les partenaires italiens devront identifier un bâtiment type sur le territoire, susceptible de bénéficier d'une rénovation en logements saisonniers, en suivant le modèle de la friche Bretton, en partant des résultats de l'étude du précédent WP..

Le bâtiment cible devra répondre à des critères de sélection précis, tels que l'accessibilité pour les saisonniers, la proximité des pôles d'activité saisonnière (stations de ski, zones touristiques), ainsi que le potentiel d'adaptation en logements de taille et de confort suffisants pour une occupation saisonnière.

4.1 Activités de capitalisation entre les différents acteurs du territoire du PS3

France – Italia ALCOTRA

Pour mobiliser durablement le territoire autour de la problématique du logement des saisonniers, nous organiserons une série de rencontres régulières réunissant élus, techniciens, socio-professionnels et autres parties prenantes. Ces rencontres seront des moments privilégiés pour encourager le dialogue transfrontalier et favoriser la concertation entre acteurs afin de commencer à capitaliser sur le projet.

1. Première rencontre de lancement à Courmayeur (Italie)
2. 2. Rencontre en Haute-Savoie (Cluses)
3. 3. Rencontre finale à Courmayeur (Italie)

4.2 Création d'un Observatoire Transfrontalier du logement saisonnier pour le territoire du PITER PARCOURS +

Pour soutenir et améliorer la gestion des logements pour les saisonniers, nous allons mettre en place un observatoire transfrontalier du logement saisonnier. Cet observatoire servira de plateforme de centralisation et d'analyse des données collectées sur les besoins et les solutions en matière de logement pour les travailleurs saisonniers dans les territoires de la Haute-Savoie et de la Vallée d'Aoste.

L'observatoire sera mis en place dans le cadre du projet, avec pour objectif de fournir un outil pérenne et évolutif pour le suivi et l'analyse des dynamiques liées au logement saisonnier. Il rassemblera les données issues des études et enquêtes menées dans le projet et intégrera des indicateurs précis sur les besoins, les disponibilités et les coûts des logements sur les deux territoires.

Le public cible

- Les saisonniers, principalement issus des territoires français de Haute-Savoie et italiens de la Vallée d'Aoste, sont les principaux bénéficiaires du projet. Le logement adapté est un enjeu crucial pour ces travailleurs qui, souvent, font face à des conditions de vie précaires, liées à une pénurie de logements accessibles et adéquats.
- Décideurs publics et privés (Les collectivités locales : Haute-Savoie et Vallée d'Aoste)
- Les socio-professionnels (Les employeurs du secteur touristique, particulièrement ceux opérant dans les stations de ski et autres activités saisonnières de la région)